

# VUE des CAPS

MAGAZINE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

NOVEMBRE 2023

L'ACTU DU GRAND SITE

DOSSIER SPECIAL :

CAP SUR LE RENOUVELLEMENT...

# EDEN 62



*Depuis 30 ans au service de la biodiversité*



**SUR LE GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS, EDEN 62 C'EST :**



**CAP BLANC-NEZ**



**BAIE DE WISSANT**



**CAP GRIS-NEZ**



**BOIS D'HARINGZELLE**



**DUNES DE LA SLACK**



**POINTE DE LA CRÈCHE**

**VOUS AUSSI VOUS POUVEZ AGIR POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ  
EN PARTICIPANT À L'OPÉRATION 2M<sup>2</sup> POUR LA BIODIVERSITÉ**

*PLUS D'INFOS SUR EDEN62.FR*



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

   et sur [www.eden62.fr](http://www.eden62.fr)

62

**Pas-de-Calais**  
*Mon Département*



**Eden 62**  
Pas-de-Calais

# Edito

MAGAZINE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

N°25



## VUE DES CAPS

ISSN : 2265.9528  
Photo de couverture  
Plage de Fort Mahon (Sangatte)  
photo Eric Desaunols

Directeur de publication  
Jean-Claude Leroy

Rédaction  
Vincent Bastien

Réalisation  
Eric Desaunols

Secrétariat  
Marie-Pierre Condette

Tirage : 17000 exemplaires

Maison du Site des Deux-Caps  
Ferme d'Haringzelle - 62179 Audinghen  
Tél : 03 21 21 62 22  
www.lesdeuxcaps.fr  
contactsiteidesdeuxcaps@pasdecals.fr

Ce 25ème numéro du Vue des Caps s'inscrit dans la dynamique du renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps. Attribué en 2011, renouvelé en mai 2018 pour une période de six ans, nous présenterons en début d'année prochaine un nouveau projet pour la période 2024-2032, correspondant désormais à la nouvelle durée de huit ans adoptée par l'État et le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Ce label est une reconnaissance nationale du travail accompli collectivement. Ce label sera demain attribué à dix nouvelles communes totalement ou partiellement intégrées au nouveau périmètre du Grand Site de France Les Deux-Caps. Ce label est aussi une fierté partagée avec les habitants de ce site unique, avec les élus communaux, intercommunaux, départementaux, régionaux et ceux qui siègent au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, à Eden 62, au Conservatoire du Littoral, au Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, dans les chambres consulaires de commerce et d'agriculture.

Vous retrouverez dans le dossier de ce Vue des Caps, le contenu de ce projet de territoire, de cette démarche qui tend vers l'équilibre à trouver pour ceux qui vivent ici, travaillent la terre ou accueillent les visiteurs. Dans un des témoignages de ce dossier, vous pourrez lire « *qu'il faut partir et voir ce qui existe ailleurs, pour mieux se rendre compte de la chance d'habiter ici sur le Grand Site de France Les Deux-Caps* ». Ce propos m'a particulièrement touché. Car si cette nouvelle période fixée à l'horizon de 2032 peut interroger sur la prise en compte des conséquences du changement climatique, peut questionner sur quelques constats de fréquentation teintés d'incivilités, peut générer une forme de nostalgie sur les changements d'habitude et de comportement, nous avons bien cette opportunité de vivre sur l'un des vingt et un Grands Sites de France.

À la lecture de ce Vue des Caps, j'espère que vous partagerez, vous aussi, ce sentiment de fierté et cette volonté de transmettre les paysages et l'esprit de ce lieu unique aux générations futures.



Jean-Claude LEROY  
Président du Conseil  
départemental du Pas-de-Calais  
Député honoraire

# PORTFOLIO

Les couleurs changeantes de la mer... si elle change de couleur, c'est à cause du ciel !

- Photos Eric Desaunois -





*Toutes ces images sont prises sur le Grand Site de France Les Deux-Caps...*















Premiers coups de «pelles» pour la vélomaritime (13 septembre 2023) - Photo Eric Desauriois



L'ACTU DU SITE  
LES DEUX-CAPS



DUNES DE LA SLACK...  
ACCÈS PLAGE  
ET VÉLOMARITIME !

# DEMARRAGE DES TRAVAUX...



Mireille HINGREZ-CEREDA - Photo Eric Desauvois

Au lendemain du Trail Côte d'Opale, le lundi 11 septembre 2023 ont débuté les travaux sur la RD 940 entre Wimereux et Ambleteuse pour réaliser le tronçon manquant de la Vélomaritime stoppée depuis 2021 au parking des Allemands.



Les premiers aménagements de la Pointe aux Oies - Photo Eric Desauvois

« Ce projet correspond à notre philosophie d'agir et préparer l'avenir plutôt que de subir. Ce tronçon illustre la volonté de travailler sur une destination raisonnée, proposant des alternatives au tout voiture. Cette partie de la Vélomaritime est très attendue » précise **Mireille HINGREZ-CEREDA**, 1ère Vice-présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais. « Le choix du Conservatoire du Littoral, propriétaire sur le site, de supprimer le parking des Allemands conforte une volonté de renaturer le site sur plus de 4 500 m<sup>2</sup> dans un espace dunaire fragile et très fréquenté. »

«L'avenir doit  
se construire  
avec notre  
environnement»

Le chantier inclut d'ailleurs la réalisation d'un ouvrage spécifique de protection de la faune sauvage, avec un triple tunnel sous la voirie au niveau de la zone de transit de reproduction des batraciens. « C'est un chantier exemplaire qui fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation nationale via le Cerema. C'est un site cher aux habitants et en plus de la Vélomaritime, les accès à la plage depuis la Pointe aux Oies et l'ex-parking des Allemands proposeront une descente sécurisée et protégeant une riche biodiversité de faune et de flore. Un nouveau parking a été réalisé à la sortie nord de Wimereux au Bon Air. L'avenir doit se construire avec notre environnement en le respectant et en s'adaptant pour pouvoir le transmettre aux générations futures. »

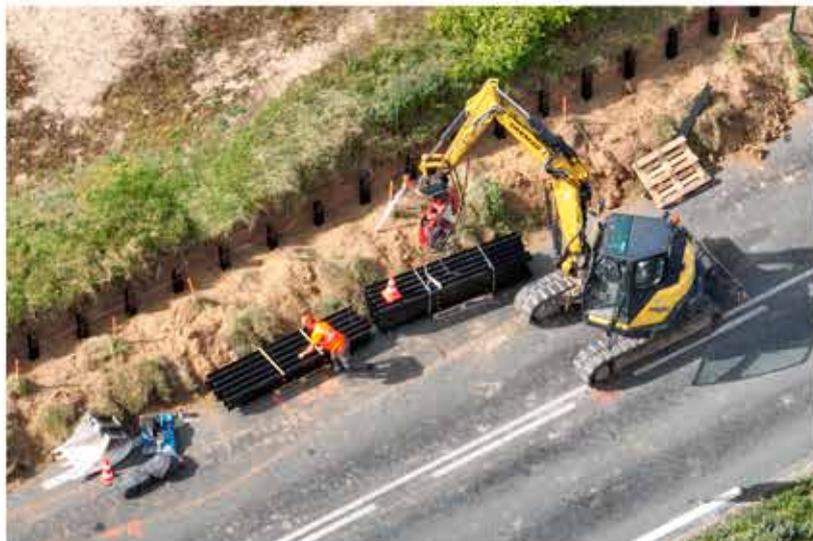
## LE CALENDRIER

Côté Vélomaritime, la route départementale RD 940 restera en circulation alternée jusqu'à la fin d'année 2023. Elle sera à nouveau fermée à la circulation pendant une semaine au 1er trimestre 2024 pour réaliser la nouvelle couche d'enrobé.

Les travaux de finition comme la mise en place de la signalétique directionnelle auront lieu dans la foulée.

Côté accès plage, le belvédère de la Pointe aux Oies, la réalisation des sentiers d'accès à la plage, la renaturation de l'ancien parking des Allemands, la plantation d'oyats et l'installation des différents mobiliers, bancs, barrières avec passage sélectif... ont débuté mi-octobre pour s'achever en fin d'année.

Le mobilier d'interprétation du belvédère sera installé au 1er trimestre 2024. Cette partie du projet est soutenue par l'Etat au titre du Plan France Relance «*France Vue sur Mer*».



Pose des soutènements le long de la Vélomaritime - Photo Eric Desauois

## LA VÉLOMARITIME, LE SUCCÈS DE L'ÉTÉ SUR LE GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

Cet itinéraire européen cyclable relie en théorie Roscoff en Bretagne à Kiev en Ukraine. Dans le Pas-de-Calais, la Vélomaritime relie Oye Plage à Waben en suivant le littoral de la Côte d'Opale et rejoindra la Baie de Somme.

Sur le Grand Site de France Les Deux-Caps, il ne reste plus à réaliser que le tronçon reliant Escalles à Sangatte Blériot-Plage via le sommet du Blanc-Nez... ainsi que les jonctions aux entrées Nord et Sud de Wissant où l'enjeu se concentre sur la nécessité d'acquisition foncière. Plusieurs dispositifs de comptage installés de Wimereux à Escalles confirment la fréquentation grandissante et l'usage du vélo dans la découverte des Deux-Caps. A titre d'exemple, plus de 50 000 vélos ont emprunté la Vélomaritime au Nord de Wimereux vers Ambleteuse de septembre 2022 à fin août 2023.

## LE BELVÉDÈRE DE LA POINTE AUX OIES... AU SERVICE DE LA MÉMOIRE DU SITE !

Son profil commence à s'inscrire dans le paysage de la Pointe aux Oies. Conçu pour un temps de contemplation et un regard apaisé sur ces paysages dunaires et maritimes où le Fort d'Ambleteuse et le village d'Audresselles s'inscrivent dans l'horizon, ce belvédère va proposer un contenu riche de son histoire et sa biodiversité. Plusieurs acteurs et habitants ont contribué aux différents mobiliers d'interprétation qui seront à terme installés sur le site. Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale nous rappellera l'histoire géologique du site dans le cadre du projet GEOPARK-Unesco.

Ce sont ensuite les Archives départementales, des associations locales, le Charme de Wimereux et Valorisons Wimereux, et quelques collectionneurs et passionnés de Wimereux, comme Jacques CHOCHOIS ou Miguel TORRES qui ont nourri le récit d'un site urbanisé à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle où se dressaient l'hôtel Cosmopolite, le laboratoire d'observation marine qui accueillait les troupes australiennes pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale avant d'intégrer les défenses du Mur de l'Atlantique. L'évocation de la présence du Camp de Boulogne en 1803 et une stèle en souvenir des travailleurs réquisitionnés et forcés par le régime nazi compléteront le projet.

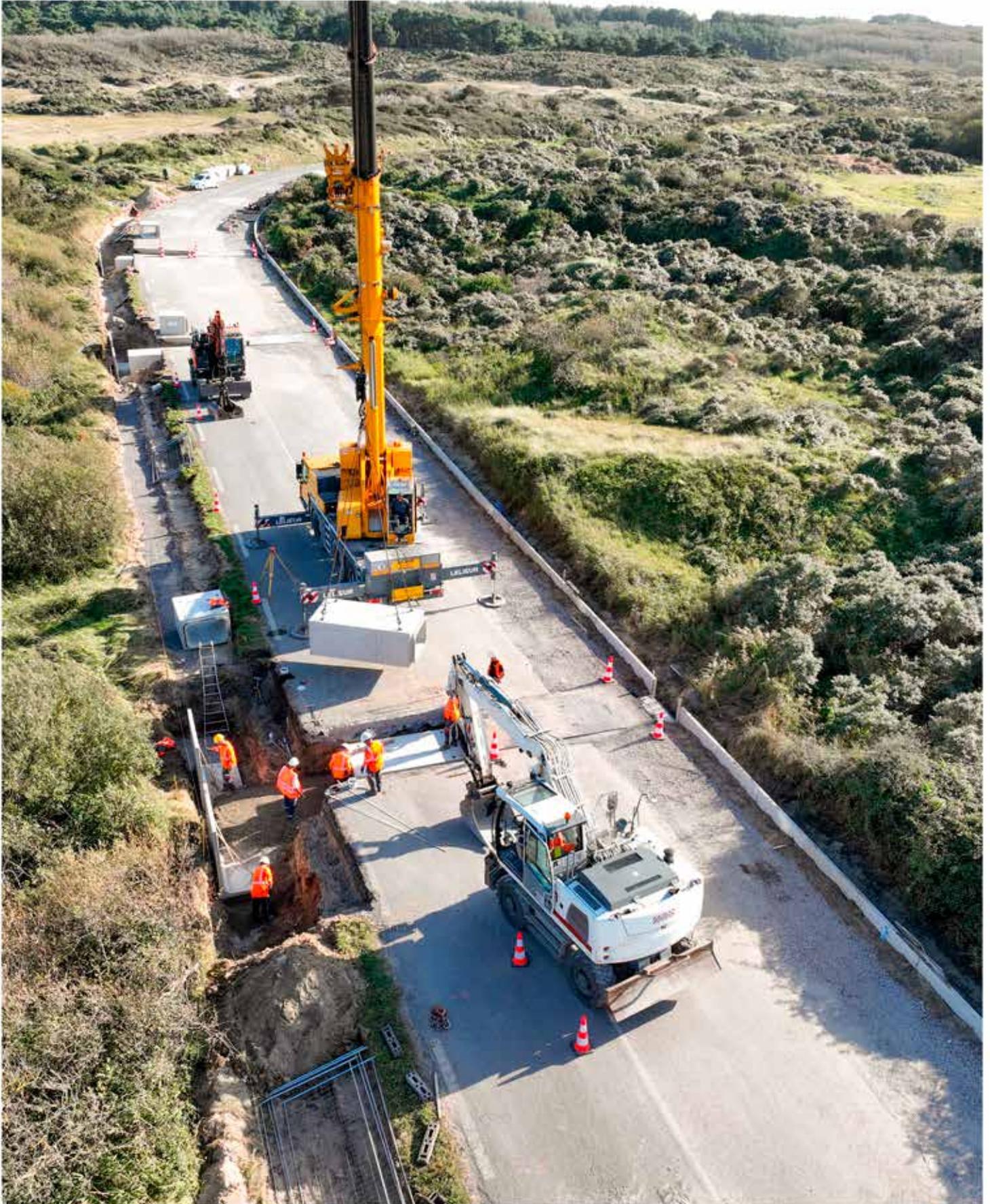
Un dernier mobilier sera consacré à la richesse de la biodiversité du site. Eden 62, le Conservatoire du Littoral et le Groupement Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais via ses bénévoles, Stella GUILLIER, Eric PETIT-BERGHEM et Nathan LEGROUX, ont travaillé sur le contenu de mise en valeur floristique et ornithologique... car sur la Pointe aux Oies, la nature reprend désormais ses droits !



Réalisation avec les matériaux présents sur le site  
d'un escalier donnant accès à la plage  
de La Pointe aux Oies...

Photo Eric Desauois

# LE BOUT DU TUNNEL DES AMPHIBIENS !



Pose de «batrachoducs» le long de la Vélomaritime - Photo Eric Desauois

La continuité de la Vélomaritime de Wimereux à Ambleteuse intègre un dispositif innovant de génie écologique pour faciliter le passage sous-terrain des amphibiens, mais aussi de l'ensemble de la faune fréquentant le massif dunaire de la Slack. Cet aménagement s'articule autour de trois tunnels et d'un aménagement le long de la RD 940 sur 150 mètres pour aider la faune à se diriger vers ce passage sécurisé et conçu à leur attention. Ce projet a bénéficié de l'appui technique d'experts du Cerema. Cet établissement public sous tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

En 2019, le Cerema a publié un guide spécifique aux «*amphibiens et dispositifs de franchissement de transport terrestre*» détaillant les solutions à mettre en œuvre pour les protéger. Corédacteur de ce guide et auteur du livre «*Les amphibiens à la loupe. 60 clés pour comprendre*» paru aux éditions QUAE en 2018, Alain MORAND et ses collègues du Cerema Hauts-de-France, ainsi qu'Olivier PICHARD, ont suivi l'élaboration du projet mis en œuvre sur les Dunes de la Slack.

## POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR LES MENACES ET LES MESURES DE PROTECTION DE CES ESPÈCES ÉTONNANTES QUE SONT LES AMPHIBIENS ?



**Alain MORAND :** «*Les amphibiens sont en déclin dans le monde entier. Au sein des vertébrés terrestres, ils constituent le groupe le plus menacé par la destruction, l'artificialisation et la pollution des milieux naturels, les maladies émergentes, l'introduction des espèces exotiques et les changements climatiques. En France métropolitaine, c'est plus de la moitié de la quarantaine des espèces indigènes qui est aujourd'hui menacée. Les infrastructures de transport terrestre et leurs emprises font courir deux risques majeurs pour les amphibiens : la fragmentation et ses effets (disparition, diminution et dispersion des surfaces d'habitats, effet barrière et rupture de corridors, extinction des petites populations isolées) et la mortalité par collisions. Ces animaux sont particulièrement vulnérables aux impacts des routes car ils se déplacent généralement à la sortie de l'hiver pour se reproduire. Depuis la fin du XXème siècle, plus d'un million de kilomètres d'autoroutes, de voies rapides urbaines et interurbaines, de routes nationales, départementales et communales maillent aujourd'hui le territoire.*

C'est entre 25 à 50 millions d'amphibiens adultes qui périssent sur les routes en France chaque année lors des migrations de reproduction. A ces chiffres déjà impressionnants s'ajoutent plusieurs dizaines de millions de juvéniles qui subissent très probablement le même sort lorsqu'ils quittent l'habitat aquatique pour l'habitat terrestre.

Dans l'imagerie populaire occidentale et au Moyen Âge en particulier, ces animaux ont longtemps eu une forte charge symbolique négative liée à la sorcellerie et au mal. Ce n'est que plus récemment qu'ils deviendront des mythes, fables et proverbes présentant un capital sympathie symbole de nature et de bonne santé des écosystèmes. Bien plus méconnus, les amphibiens ont une grande valeur écologique dans les milieux naturels : rôle de filtration et d'amélioration de la qualité de l'eau, flux de matières entre les milieux aquatiques et terrestres avec une biomasse élevée, régulateurs des insectes par leur rôle de prédateurs et auxiliaires de l'agriculture... »

## EN QUOI LE DISPOSITIF MIS EN PLACE À WIMEREUX EST-IL INTÉRESSANT ? ET COMMENT ALLEZ-VOUS SUIVRE LE PROJET PILOTE MIS EN ŒUVRE SUR LES DUNES DE LA SLACK ?

**Alain MORAND :** «*En France, il existe près de 500 sites identifiés par les associations de protection de la nature, la société herpétologique de France et le Cerema qui bénéficient de mesures de protection le long des voies de circulation. La grande majorité sont des dispositifs temporaires mais près d'une cinquantaine d'entre eux sont des dispositifs pérennes encore appelés «*crapauducs*», «*batrachoducs*» ou «*passage petite faune*» selon les acteurs à l'origine du projet et le maître d'ouvrage. Ce type d'ouvrage est constitué principalement de deux parties : des barrières et des tunnels. La barrière, de hauteur suffisante, doit empêcher les animaux d'avoir accès à la route et les guider vers l'entrée du tunnel sous la chaussée qui assure la traversée en sécurité de l'autre côté de la route.*

A Wimereux, l'équipe du Cerema (Est et Hauts-de-France) s'est appuyée, dans la réalisation de son avant-projet sommaire sur la bonne connaissance du peuplement d'amphibiens au sein de ce milieu côtier, à l'interface entre le milieu océanique et le milieu estuarien continental. En effet, depuis plus d'une dizaine d'années, l'équipe d'Eden 62 collecte les amphibiens de part et d'autre d'un dispositif de filets et de seaux. Chaque individu capturé est identifié par espèce, sexe autant que possible selon la connaissance des agents en charge de la relève matinale. Au fur et à mesure des années, il a été possible d'identifier des couloirs de migration et de déplacement privilégiés en relation à la topographie dunaire, la végétation et l'humidité. Toutes ces connaissances ont contribué à proposer un ouvrage constitué de trois traversées à double sens, relativement larges et hautes, espacées de plusieurs dizaines de mètres.

Les entrées et sorties de l'ouvrage ont été travaillées de sorte à éviter la pénétration de sable et de sel dans les traversées, une couche de feuilles mortes et de terres recouvrira le fond des traversées en vue de faciliter la progression sur terrain humide des amphibiens.

A l'heure où les ambitions et objectifs en matière de reconquête de la biodiversité, de même que l'application de la séquence «*Eviter réduire et Compenser*» (ERC) dans les projets d'aménagement, neuf ou de requalification, sont devenues prioritaires et à fort enjeu, l'évaluation de cet aménagement est importante.

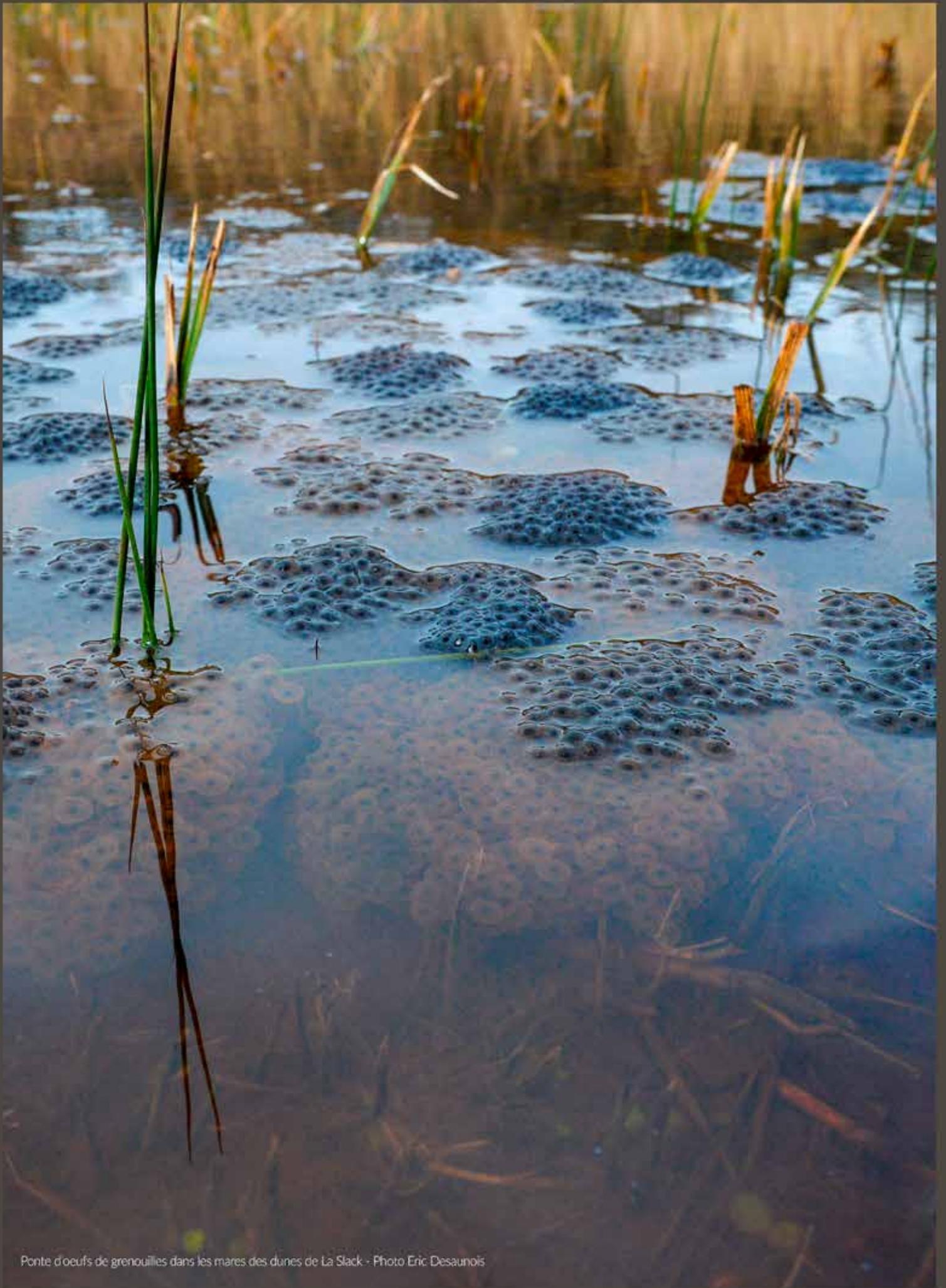


Par ailleurs, la réglementation impose désormais une obligation de résultat. Elle impose, de facto, une obligation de suivi. Par la mise en place d'un protocole rigoureux, il s'agit d'évaluer l'attractivité du dispositif, sa franchissabilité par les différentes espèces et pour chacune leurs effectifs ainsi que les périodes. L'un des enjeux est d'identifier d'éventuels dysfonctionnements le plus rapidement possible dès la première année.

Le diable se cache souvent dans les détails et l'ouvrage peut ne pas être pleinement opérationnel à cause de petits aménagements absents ou mal adaptés qu'il s'agit d'ajouter ou d'ajuster.

Ce suivi sera réalisé en collaboration avec Eden 62.»

Dispositifs pérennes encore appelés «*crapauducs*», «*batrachoducs*» ou «*passage petite faune*»



Ponte d'oeufs de grenouilles dans les mares des dunes de La Slack - Photo Eric Desauois

## PORTRAIT NATURE

# LES AMPHIBIENS DES DUNES DE LA SLACK



La réalisation du dispositif de franchissement sous la chaussée par la petite faune, dans l'aménagement de la Vélomaritime entre Wimereux et Ambleteuse, va permettre d'assurer une continuité d'accès sécurisée et préserver la biodiversité des Dunes de la Slack.

Ici le site est identifié comme étant un lieu de migration et reproduction des amphibiens dans leur cycle de vie entre habitats terrestres et aquatiques de part et d'autre de la RD 940. Le personnel d'Eden 62, gestionnaire de ces terrains, propriété du Conservatoire du Littoral, est mobilisé chaque année dans l'installation d'un dispositif temporaire de sauvetage des amphibiens bloqués par une barrière et capturés dans des seaux.

Ces différentes campagnes de sauvetage ont permis d'identifier la présence de douze espèces, quatre de tritons, alpestre, palmé, ponctué et crêté; la salamandre, la rainette verte, les grenouilles rousses et vertes, les crapauds calamites et communs, le pélodyte ponctué et l'alyte accoucheur. Parmi ces espèces, toutes protégées dans la réglementation nationale, certaines présentent un enjeu de protection européen comme le triton crêté (*Triturus cristatus*).

«assurer une  
continuité d'accès  
sécurisée et préserver  
la biodiversité»



Grenouille rainette



Triton Crêté



Grenouille rousse



Coline BONNEVIE et la mascotte du restaurant... Romy

DU NOUVEAU DANS LES ASSIETTES

## DIRECTION LA TABLÉE

C'est à Peuplingues que Coline BONNEVIE et Simon de RAMECOURT ont ouvert le 5 octobre 2021 le restaurant «La Tablée».



«J'aime surprendre les clients sur les desserts»

« Ma compagne, originaire du Calais, est diplômée d'une licence de gestion et d'un MASTER entrepreneuriat et management de projets. Nous partageons ce projet de créer notre entreprise. En 2020, la mairie de Peuplingues, à qui appartient les murs de cet établissement, recherchait un repreneur. Nous avons déposé un dossier sur un contenu recentré sur ce que nous savions faire, la restauration » raconte **Simon de RAMCOURT**, ancien candidat d'Objectif Top Chef saison 6, émission diffusée sur M6 en décembre 2020.

« J'ai fait mes classes comme apprenti du chef cuisinier étoilé Florent LADEYN, au Bloempot à Lille. J'aime travailler les produits frais et ceux qui sont produits sur place, comme les pommes et les poires du Verger de la Beussingue situé à côté de mon établissement à Peuplingues. »

A «La Tablée», la carte est renouvelée chaque mois avec un choix de deux entrées, trois à quatre plats et quelques desserts. «J'aime surprendre les clients sur les desserts que je conçois en associant un légume, chou-fleur, champignon, comme le Pavlova poire, morille, tonka, proposé en octobre dernier.»

La carte de «La Tablée» vous garantit la fraîcheur et l'originalité de plats qui sortent de l'ordinaire. Ouvert du mardi au dimanche midi avec une formule du jour alléchante, « La Tablée » est également ouverte le vendredi et le samedi soir. « Nous allons aussi proposer un menu de Saint-Sylvestre le 31 décembre axé sur la dégustation et permettant de faire découvrir de beaux produits pour fêter la nouvelle année ! »



Photos Eric Desautois

Simon de RAMECOURT

En savoir plus :

La Tablée, 953 route d'Escalles - 62231 PEUPLINGUES - tél : 06 75 32 38 40

[www.la-tablee-restaurant.eatbu.com](http://www.la-tablee-restaurant.eatbu.com)

[latableerestaurant@gmail.com](mailto:latableerestaurant@gmail.com)

# PHOTO FINISH POUR LA SECONDE ÉDITION DU "DEUX-CAPS PHOTOS FESTIVAL" !

Débutée le 5 mai dernier, la seconde édition du "Deux-Caps Photos Festival" s'est achevée ce dimanche 5 novembre. Les vingt et une expositions ont rassemblé plus de 800 000 visiteurs comptabilisés sur les écocompteurs du Blanc-Nez, du Gris-Nez, de la digue de Wissant et de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen qui regroupent treize expositions. Le festival s'est également achevé avec l'attribution du Prix du Public à **Mickaël LOOTENS** qui a recueilli près de 32 % sur un total de près de 5 000 votes collectés sur Internet, à la Maison du Site des Deux-Caps et lors de la Fête de la Mer à Boulogne-sur-Mer. De la même façon, les collégiens des établissements Louis Blériot à Sangatte Blériot-Plage, Jean Rostand à Marquise et Pilâtre de Rozier à Wimille-Wimereux ont porté leur suffrage sur la photographie de **Florian BIGAND**. Début septembre, le Grand Site de France Les Deux-Caps a accueilli une troisième résidence photographique en la personne de **Fabien DUBESSY**. Ce dernier a travaillé sa vision de nos paysages via la technique du solargraphe. De quoi alimenter la réflexion sur la 3ème édition en 2025, à l'échelle du périmètre élargi du Grand Site de France Les Deux-Caps.



LES COMPLICES

# BIENVENUE CHEZ MADAME CAP ET MADAME NATURE !

Myriam CUGNY fait partie de l'aventure CAP NATURE depuis son origine en 2003. Laure PRUVOST la rejoint en 2009 après le rachat par son père de la ferme d'Haringzelle à Audinghen. En 2014 et l'ouverture de la Maison du Site des Deux-Caps, CAP NATURE demeure et devient locataire du Département du Pas-de-Calais. « Depuis le début, nous cherchons à mettre en valeur l'artisanat et les produits de bouche locaux. Ici nous proposons plus de 70 références de bières, comme celle des 2 Caps de la brasserie Noyon de Tardinghen ou La Baston de la brasserie de Wimereux... et celles des Hauts-de-France » précise Laure.

« Chez nous, on trouve tout ce qui permet de réussir un apéritif jusqu'au fromage et au dessert ! » complète Myriam.

A l'approche de Noël, vous retrouverez également une large gamme d'objets décoratifs, de l'artisanat d'art, des posters, un rayon de photographies, des produits « bien-être » comme ceux de l'atelier Antheya ou les savons très britishs de la marque Royal Garden, des jouets en bois, des peluches... « On privilégie le Made in France pour les jouets ! »

« Nous avons aussi un rayon textile bien fourni, depuis la collection Saint James, J&Joy, Batela ou nos gants, écharpes, bonnets et pulls en laine d'Ecosse, sans oublier notre ligne « Gris-Nez, Blanc-Nez, one love, one life\*... 2 Caps » complète Laure. « C'est un condensé qui résume bien notre projet, de trouver chez nous des choses originales qu'on ne trouve pas ailleurs, de beaux produits à des prix raisonnables » conclut Myriam.

\*un amour, une vie... 2 Caps



«On privilégie  
le Made in France»

Noël à Cap Nature, ce sont :

- Les dégustations de Noël, les dimanches 10, 17 et 24 décembre 2023 de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- Des horaires d'ouverture adaptés en décembre : 7j/7 de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 jusqu'au 31 décembre
- Fermé en janvier, réouverture le samedi 3 février 2024, 7j/7 de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30.



## LA MAISON DES DEUX-CAPS

Séverine Bastien - Photo Eric Désautouill



Responsable de la partie accueil et animation de la Maison du Site des Deux-Caps depuis son ouverture en juillet 2014, **Séverine BASTIEN** revient sur cette saison 2023.

« C'est une saison mitigée, dépendante cet été de la météo, avec un impact réel de la baisse du pouvoir d'achat. Les visiteurs restent principalement des « eurorégionaux » avec une présence plus marquée que les années précédentes des touristes allemands. Le vélo, la randonnée, la contemplation devant nos paysages restent des usages privilégiés. Le Grand Site de France Les Deux-Caps est vraiment une destination de ressourcement. »

La présence désormais de quatre autres loueurs de vélos sur le territoire, en plus de la Maison du Site des Deux-Caps, conforte cette dynamique ; tout comme la fréquentation du "Deux-Caps Photos Festival" ou les mercredis en famille proposés sur le Gris-Nez qui ont rythmé cette saison 2023.

« Nous fermerons le 30 décembre. La période de Noël est toujours très fréquentée et notre boutique est une source d'inspiration pour le Père Noël : affiches, livres, objets estampillés « Les Deux-Caps », nos polos et tee-shirts « Je suis Cap » seront encore cette année au pied du sapin ! »

La saison 2024 se prépare désormais avec une mobilisation autour des outils numériques qui permettent de découvrir le Grand Site de France Les Deux-Caps. « C'est une année de transition avec le renouvellement du label Grand Site de France sur un périmètre élargi.

Il faudra l'intégrer et mettre à jour les cartes des panneaux d'accueil et surtout être en veille sur les informations diffusées sur les applications prisées des amateurs de randonnée et de loisirs au naturel. Pour 2024, nous valoriserons ce que les habitants aiment faire découvrir sur leur Grand Site de France Les Deux-Caps ! »

Pour la boutique et l'espace de visite de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen :

- En décembre, ouverture du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- Fermés en janvier
- Réouverture le mardi 6 février 2024, du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 jusqu'en mars, puis 7j/7 de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Page suivante :

Le Fort d'Ambleteuse de Marc-Antoine BOIDIN

Ce poster ainsi que ses autres réalisations et celles de François BOUCQ, Jean-François CHARLES, Gérard MORTIER ou La Loutre, sont à retrouver en exclusivité à la boutique de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen.







DOSSIER DU MOIS

## LE GRAND SITE DE FRANCE

# CAP SUR LE RENOUVELLEMENT

C'est en mars 2011 que le ministère de l'Ecologie et du Développement durable décernait au Département du Pas-de-Calais le label Grand Site de France Les Deux-Caps après la mise en œuvre de deux opérations Grand Site menée de 1989 à 1995, puis de l'an 2000 à 2008.

Renouvelé en mai 2018, la période de six ans en cours s'achèvera en avril 2024. Depuis février 2022, la réflexion porte sur la recommandation de l'État et du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, d'une extension du périmètre élargi aux communes de l'arrière-littoral.

Le travail a également ciblé la révision du Schéma d'Accueil Stratégique du Grand Site de France Les Deux-Caps établi en 2012... ainsi que les axes d'une candidature à l'horizon 2032. Dans un contexte administratif complexe où le citoyen a parfois du mal à comprendre et savoir « qui fait quoi ? », nous vous proposons de découvrir le contenu de ce dossier de renouvellement au label Grand Site de France Les Deux-Caps, ses enjeux et la programmation des différentes opérations envisagées dans les huit ans à venir avec et pour les habitants du Grand Site de France Les Deux-Caps.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

## UN BILAN DE RÉSILIENCE

Le bilan et l'évaluation de la seconde période de labellisation, de 2018 à 2024, sont marqués par la crise sanitaire de la COVID-19 mais également par l'impact de plus en plus visible des conséquences des changements climatiques, caractérisées ici par des variations météorologiques, des précipitations irrégulières et une érosion du trait de côte, lente mais inéluctable.

*« La pratique de la résilience face à ces changements sociaux, environnementaux, aux effets directs sur l'économie agricole ou touristique du site s'est tout d'abord traduite par une volonté commune des élus, des associations et des habitants du territoire d'établir des constats partagés et d'imaginer, à l'horizon de 2032, un projet tenable d'évolution acceptable pour les habitants et leur cadre de vie. Bien sûr, il y aura des changements d'habitudes et une nécessité de convaincre au respect du site, de ses paysages et de ses habitants. »*

Pour la 1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Département du Pas-de-Calais, **Mireille HINGREZ-CEREDA**, le bilan de la période 2018/2024 est très positif : « Les engagements pris en 2018 ont été tenus et les recommandations faites par l'État, suivies. La gestion des sites naturels mobilise le Conservatoire du Littoral, Eden 62, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale. Malgré un contexte migratoire difficile en particulier dans les dunes de la Slack, une érosion récurrente sur les falaises du Gris-Nez, du Blanc-Nez ou sur la baie de Wissant, les facteurs de satisfaction sur la qualité de la biodiversité du site sont nombreux. Dans les huit communes actuelles du Grand Site de France Les Deux-Caps, le changement est visible. Concernant l'accueil du public, la mise en œuvre d'une offre sécurisée de mobilité pedestre et cyclable a très rapidement répondu à la demande des habitants et des visiteurs. »

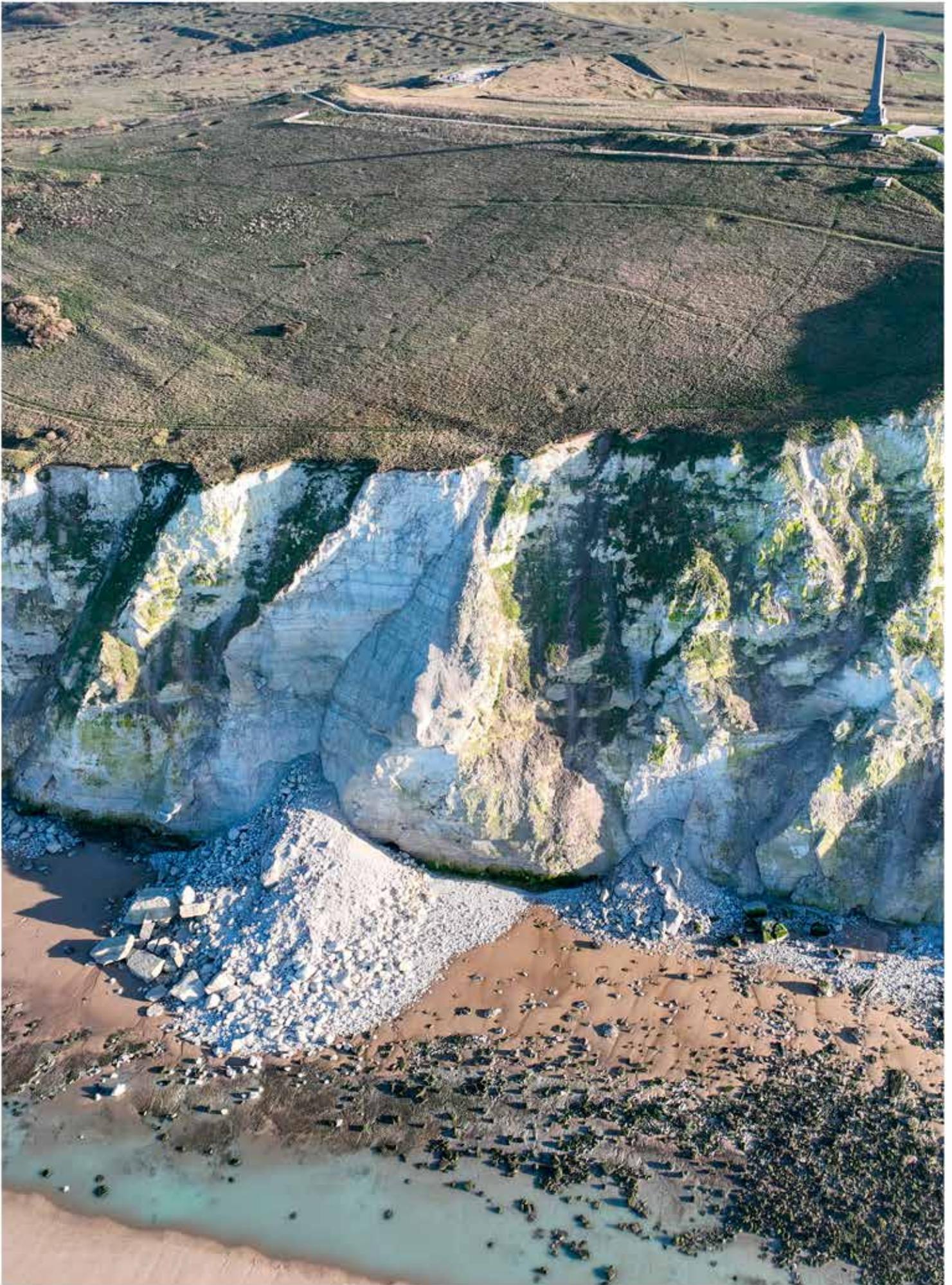
Le dernier axe de travail ciblait la volonté d'utiliser la démarche Grand Site de France Les Deux-Caps comme laboratoire de l'innovation territoriale.

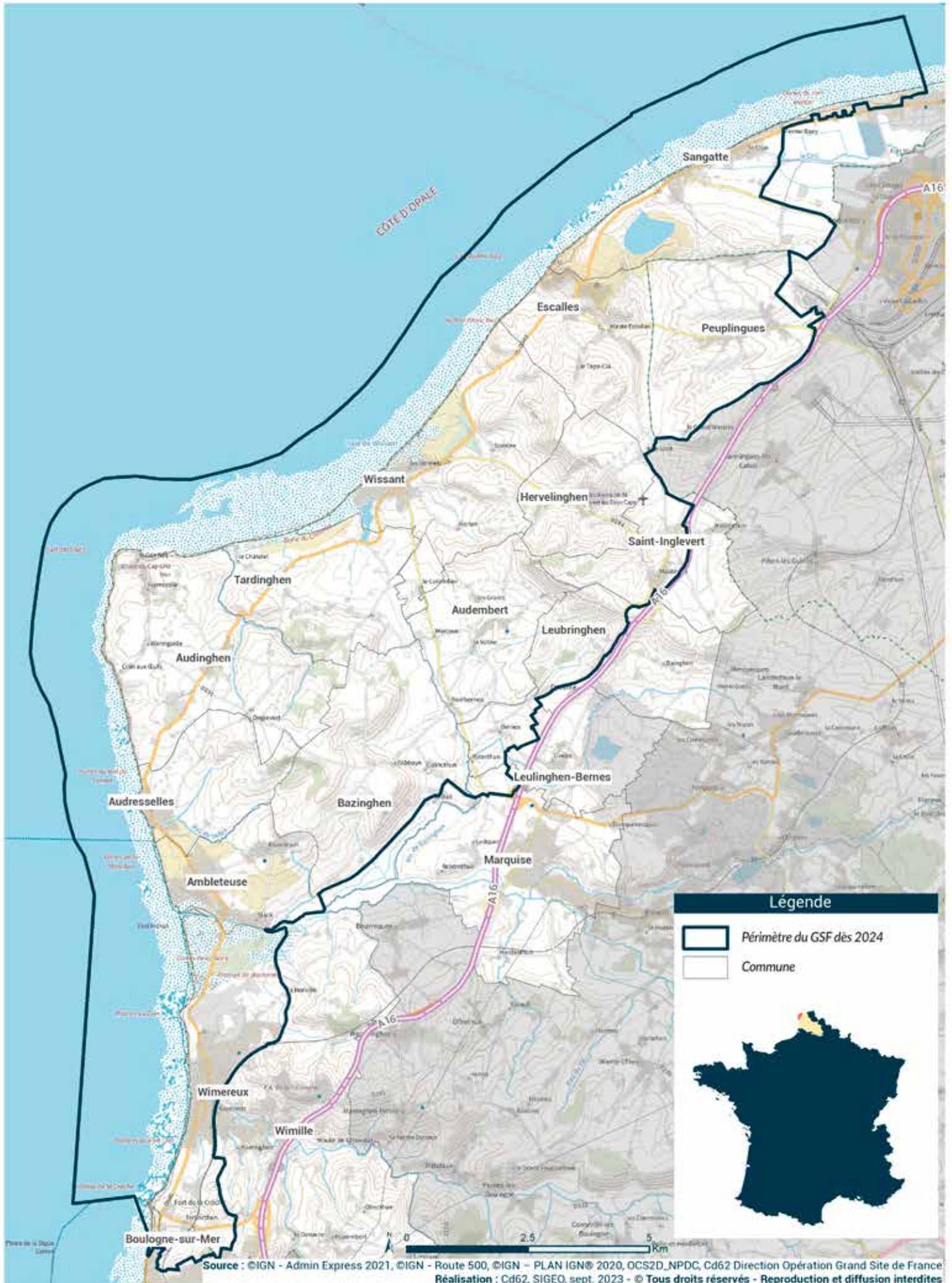
*« Là encore, les engagements ont été atteints, voire dépassés. Les partenariats avec la Chambre d'agriculture et la profession agricole regroupée au sein de l'association des paysans du site des Caps sont exemplaires. Le volet solidarité est reconnu via l'application de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics ou la mise en place de prestations d'entretien du parc de vélos de la Maison de Site ou d'intervention sur le territoire avec trois associations d'insertion du Boulonnais et du Calaisis.*

*De nombreux projets associatifs ont également été soutenus comme au Fort de la Crèche, au Fort d'Ambleuse, avec l'association Art et Histoire de Wissant, sans oublier les rendez-vous de loisirs et sport de pleine nature comme la Beach Race de l'association VTT des 2 Caps ou le Trail Côte d'Opale.*

*Ce bilan a été partagé et il a servi de base à la réflexion portée sur le projet à venir de renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps dans un périmètre élargi à dix-huit communes. C'est ce défi qu'il nous faut maintenant relever. »*

*La digue de Wimereux fait face aux tempêtes...  
Érosion des falaises du Cap Blanc-Nez  
due au ruissellement.  
Photos Eric Desauvais*





# LE NOUVEAU PÉRIMÈTRE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

Le rapport présenté en décembre 2017 à Paris à la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages validant le renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps, posait la recommandation suivante : « Concernant les limites du site, on peut regretter que les propositions pour la période à venir soient modestes, limitées à l'extension du périmètre aux communes intéressées par le futur classement de la Pointe de la Crèche, lorsque celui-ci se fera. La période de six ans qui s'annonce devra être l'occasion de faire mûrir un projet élargi aux communes de l'arrière littoral ». Une vaste concertation auprès des élus locaux associant le Conseil Consultatif Associatif qui rassemble plus de cent associations du territoire, débutait en 2021 pour aboutir début 2023 aux propositions d'extension suivantes :

- **Au sud, priorité à la mise en cohérence avec la procédure de classement de la Pointe de la Crèche**
- **Au nord, une extension vers les dunes du Fort Mahon et sur l'entité paysagère du Blanc-Nez intégrant le village de Peuplingues**
- **A l'est, de Rouge Berne au Mont de Couple en passant par Bazinghen sur une extension emblématique sur l'entité paysagère du Mont de Couple.**

C'est d'ailleurs avec **Patricia ADMONT**, Maire de la commune d'Audembert, que nous allons débiter la découverte de ce nouveau périmètre du Grand Site de France Les Deux-Caps.

## La reconnaissance du travail accompli

Elue conseillère municipale en 2016, **Patricia ADMONT** devient Maire d'Audembert en 2020. « C'est un souvenir émouvant et une grande fierté puisque j'ai été élue le jour de naissance de mon grand-père maternel né ici à Audembert. »

La commune s'est engagée dans les années 90 pour protéger et préserver le Mont de Couple. « Au début des années 1990, le Mont de Couple n'était qu'un gigantesque roncier et une décharge sauvage à ciel ouvert. C'est **Alain GOURNAY**, Maire d'Audembert, qui a porté ce projet de réappropriation des terrains communaux du Mont de Couple. » Les travaux débutent à l'automne 1996, le site est nettoyé, restauré, des clôtures sont posées.

« Le Parc naturel régional du Boulonnais nous a apporté son assistance pour monter un dossier de réserve naturelle volontaire... mais aussi pour trouver des financements du Département du Pas-de-Calais, de la Région, du Ministère de l'agriculture et mettre en place un plan de gestion. »

Le pâturage bovin s'installe au Mont de Couple avec la participation d'un éleveur d'Audembert **Jérôme PAQUE**, et très vite un projet pédagogique se concrétise avec les enfants des écoles de Leulinghen-Bernes et Audembert.

« La table d'orientation, toujours présente sur le site, a bénéficié du soutien des Carrières du Boulonnais et illustre la motivation et la mobilisation des habitants. C'est un lieu unique, l'un des plus beaux panoramas sur le littoral des Deux-Caps avec une vue à 360° sur notre territoire. »

Ce spot de nature et de loisirs au naturel est également victime d'incivilités. « Camping-cars et vans n'hésitent pas à franchir les barrières pour s'installer illégalement. Je suis appelée régulièrement pour des barbecues, des tirs d'artifices l'été, le 14 juillet et le jour de la Fête nationale belge le 21 juillet... Mais le plus dommageable pour le site est le passage de 4 X 4 Belges et autres engins motorisés en mode aventure ou compétition... le tout bien sûr sans autorisation et sans demande préalable. »

L'entrée d'Audembert dans le périmètre du Grand Site de France Les Deux-Caps suscite à la fois de l'espoir, de l'attention et des questionnements.

« Nous sommes volontaires à rejoindre le Grand Site de France Les Deux-Caps. Sur la commune, il y a une offre importante de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes. J'ai moi-même sur mon exploitation agricole « Ferme de la haute vallée » un gîte de huit personnes et quelque part, nous vivons déjà au rythme de l'attrait touristique des Deux-Caps. Canaliser la fréquentation, sécuriser les conditions de circulation sur les trois routes départementales qui traversent la commune, valoriser Audembert et le Mont de Couple sont des objectifs qui nous mobilisent. Le défi à relever sera de réussir un mariage harmonieux et respectueux entre les habitants, les agriculteurs et les visiteurs... et faire partie du Grand Site de France Les Deux-Caps, c'est pour nous une reconnaissance du travail effectué depuis 1996 pour préserver le Mont de Couple. »



Patricia ADMONT, Maire de la commune d'Audembert  
Photo Eric Desauvais



AGRICULTURE ET LE TOURISME

## UN BLANC-NEZ APAISÉ...

C'est l'objectif du Maire de Peuplingues, **Jean-François LACROIX**, convaincu à rejoindre le périmètre du Grand Site de France Les Deux-Caps. Elu depuis trente et un ans dans sa commune, Maire depuis 2014, Jean-François LACROIX a vu sa commune rejoindre la création de la communauté de communes du Sud-Ouest du Calaisis en 1996, puis la communauté de communes Pays d'Opale en 2017 et depuis 2019, Grand Calais Terres & Mers.

*« Porte d'entrée vers le Blanc-Nez depuis l'A 16, Peuplingues est un village accès sur l'agriculture et le tourisme. La commune compte encore douze exploitations agricoles mais aussi deux centres équestres, un restaurant, les vergers de la Beussingue et un réseau dense d'hébergements touristiques, le camping Les Epinettes ainsi que des gîtes et chambres d'hôtes. »*

Le village est également le point de départ du sentier pédestre des Fonds (11 km) et se situe au cœur d'un réseau de sentiers à moins de 5 km du Cap Blanc-Nez via la RD 243 qui traverse la commune.

*« Avec l'équipe municipale, nous agissons dans l'intérêt général en ayant à cœur de concentrer nos efforts pour les habitants. Le nouveau parking et ses deux bornes de recharge électrique, la ligne 13 du SITAC, service de transport en commun de l'agglomération calaisienne, améliorent la mobilité. Nous pouvons encore mieux faire et comptons sur la dynamique du Grand Site de France pour améliorer cette offre pour rejoindre Sangatte Blériot-Plage, la gare TGV de Fréthun. De la même façon, nous restons vigilants sur le risque de spéculation immobilière. La Maison de la santé pluridisciplinaire en est l'illustration. Avec les vingt professionnels de santé couvrant la médecine générale, le dentiste, les soins infirmiers, l'ergothérapie, les kinésithérapeutes, le podologue pédicure, l'orthophoniste, la psychomotricité ou l'ostéothérapie, nous apportons avant tout des services pour les habitants. Ce projet a permis ensuite de réaliser le clos du Dimage, un béguinage de quatorze logements dédiés en priorité aux personnes de la commune ou leurs proches parents. »*

Agriculteur en polyculture avec en plus un élevage de volailles de Licques, Jean-François LACROIX considère l'intégration de Peuplingues dans le Grand Site de France Les Deux-Caps comme une opportunité.

*« C'est important que notre commune fasse partie du Grand Site de France Les Deux-Caps; cela va renforcer son attractivité et sa dimension agricole. J'y tiens beaucoup. L'agriculture est une force pour le territoire. Elle contribue à la variété des paysages, à faire ici du Blanc-Nez une destination séduisante et appréciée, elle est essentielle pour l'avenir du site. »*

Vue vers le Cap Blanc-Nez.  
Jean-François LACROIX en pleine activité...  
Photos Eric Desauvais



Vue sur l'entrée du port de Boulogne - Photo Eric Desaunais

LE FORT DE LA CRÈCHE

## ESCARPENESSE\* !

\*Escarpenesse, nom retrouvé sur un document de 1506, désignant la Pointe de la Crèche

Ce toponyme germanique désigne littéralement la pointe de terre vers la mer. Ce sont d'ailleurs les critères historiques et pittoresques de la Pointe de la Crèche qui animent l'instruction menée par les services de l'État depuis 2014. Et qui mieux que **Jean-Claude VANDENBERGHE** et **Marie-Claude HERREWYN**, respectivement Président et trésorière-secrétaire de l'association du Fort de la Crèche, pouvaient nous témoigner des deux cents ans d'histoire essentiellement militaire de ce promontoire où se dévoilent le port de Boulogne-sur-Mer, la baie de Wimereux à Ambleteuse, ainsi que le détroit du Pas de Calais.

« L'histoire débute en 1803 et les premières fortifications et levée de terre du Fort de Terlincthun à l'occasion du Camp de Boulogne destiné par le 1er Consul Napoléon Bonaparte à envahir l'Angleterre » raconte Jean-Claude VANDENBERGHE.

« La IIIème République va conforter le site avec l'édification en 1879 d'une batterie côtière selon les concepts du Général du Génie militaire Raymond Adolphe Séré de Rivières. Lors de la Première Guerre mondiale, le site participe à la défense du port de Boulogne-sur-Mer » complète Marie-Claude HERREWYN.

« Rétrocédé à la Marine nationale en 1935, modernisé, le Fort tombe en 1940 aux mains de l'armée allemande qui va, à partir de 1942, en faire une batterie principale du Mur de l'Atlantique. Il sera libéré en 1944 par les troupes canadiennes. » Abandonné, devenu une zone de décharge sauvage, le site, propriété de l'État, est rétrocéde au Conservatoire du Littoral. L'association se crée en l'an 2002 avec l'objectif de le restaurer et l'ouvrir au public.

« Nous avons mis deux ans pour évacuer les déchets et rendre une première partie du fort accessible au public. Aujourd'hui, nous accueillons chaque année 1 900 visiteurs dans une formule de visite libre ou guidée. Nous fourmillons toujours de projets ! » s'enthousiasme la secrétaire de l'association.

« Nous travaillons sur plusieurs projets avec des établissements scolaires, par le passé le lycée professionnel de Marquise, et cette année le lycée professionnel Giraud Sannier de Saint-Martin-Boulogne pour réaliser une table de troupe d'après les plans du XIXème siècle et le lycée Professionnel Normandie Niemen de Calais qui travaille sur la réalisation d'un châlit utilisé pour les troupes en garnison sur le fort à la fin du XIXème siècle » complète le Président.

Situé au cœur du site de la Pointe de la Crèche, le fort fait l'objet d'une passion associative riche et motivée de ses habitants, ambassadeur de la dynamique du renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps, en nous donnant dès 2024 rendez-vous pour célébrer le 80ème anniversaire de la libération du Fort de la Crèche !



Vue aérienne du Fort de la Crèche.  
Photo Eric Desaunais



Marie-Claude HERREWYN et Jean-Claude VANDENBERGHE  
Photo Eric Desaunais



*Extension du périmètre Grand Site de France jusqu'aux dunes de Fort Mahon.*



*Extension du périmètre Grand Site de France vers Saint-Inglevert.  
Photos Eric Desaulnois*



GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

## PROJETS À L'HORIZON 2032

### Préserver, gérer et valoriser les paysages emblématiques des Deux-Caps

Ce premier axe de travail du renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps est consacré à la gestion des espaces naturels protégés du Site des Deux-Caps mobilisant le Conservatoire du Littoral, Eden 62, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale ou le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale... ainsi qu'au respect de la qualité des paysages au travers de la compétence urbanisme et droit du sol des intercommunalités.

**Bruno COSSEMENT**, chargé de mission à Eden 62, est titulaire d'une licence en biologie des populations et des écosystèmes obtenue à Calais et d'un MASTER expertise et traitement en environnement, enseigné également à Calais. Bruno COSSEMENT débute sa carrière professionnelle au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale en 2005 pour rejoindre Eden 62 en 2007 où il a en charge aujourd'hui le projet de « plan de gestion multisite ».

#### Que se cache derrière ce mystérieux Plan de gestion multisite ?

« Très simplement, il s'agit de raisonner et travailler à une échelle collective, partagée et optimisée en termes de moyens humains et financiers. Le plan de gestion multisite est né en 2018 dans une approche renouvelée de la gestion des terroirs dans le Bassin Minier. Nous l'avons ensuite appliqué sur les espaces naturels de la Baie d'Authie, des dunes de Berck-sur-Mer, du marais Audomarois et dans les marais de Guînes et le lac d'Ardres. Il s'agit avant tout de prendre en compte les continuités écologiques et d'arrêter de travailler de façon isolée chacun sur un petit espace. »

Le plan de gestion multisite débute sur le Grand Site de France Les Deux-Caps en 2020 par une évaluation des dix plans de gestion couvrant les espaces naturels de la Pointe de la Crèche à Wimereux jusqu'au Blanc-Nez en passant par les dunes et l'estuaire de la Slack, le Gris-Nez, la baie de Wissant et Wimereux.

« Cette démarche rassemble tous les acteurs de la gestion des espaces naturels, Conservatoire du Littoral, Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, Eden 62 mais aussi l'agence de l'Eau et les services de l'État. A partir de l'évaluation, nous avons validé quatre enjeux prioritaires, celui lié à la qualité écologique du site, sa diversité d'habitats naturels ; celui consacré à l'accueil du public. C'est le principal challenge ! Continuer à accueillir tout en préservant les espaces naturels. »

Le troisième enjeu cible le maintien de la qualité des paysages ou comment aménager ou plutôt « ménager » le site, maintenir la présence de l'activité agricole et harmoniser les interactions entre l'homme et la nature.

« Le dernier enjeu se concentre sur la définition des facteurs clés de réussite. Avec quels moyens humains et financiers ? Sur quelle stratégie foncière d'acquisition ? Comment maintenir et assurer des liaisons de corridors écologiques entre les espaces naturels ? Le tout dans un contexte de plus en plus visible des conséquences du changement climatique. C'est désormais cette phase de définition des objectifs dans une stratégie à 10 ans qui doit aboutir en 2024 pour proposer un plan opérationnel de gestion. »

«proposer  
un plan  
opérationnel  
de gestion»



Gestion des plans d'eau pour la biodiversité dans les dunes de Slack.  
Photo Eric Desauvais

#### Le milieu naturel et les espèces emblématiques du Grand Site de France Les Deux-Caps

##### Les pelouses calcicoles

C'est un habitat rare, fragile, refuge pour de nombreuses espèces pionnières, importantes pour la résilience écologique des écosystèmes. On y retrouve comme au Blanc-Nez des orchidées, telles que l'Orchis mâle, l'Orchis bouffon ou encore l'Orchis de Fuchs. L'exceptionnelle Gentiane amère et la Gentiane d'Allemagne s'y développent également.

##### Les oiseaux marins nicheurs

Présents à Wimereux sur les falaises de la Crèche, le Fulmar Boréal, les différentes espèces de Goélands, sans oublier au Blanc-Nez la plus grande colonie en Europe de Mouettes tridactyles.

##### L'agrion de Mercure

Cet insecte rare et protégé est attaché aux zones humides. Sa présence est un facteur très positif du bon état de la biodiversité du Grand Site de France Les Deux-Caps.

##### Chiroptera

Ce n'est pas un sortilège venu de l'école des sorciers d'Harry Potter mais la traduction latine de l'ordre des mammifères des chauves-souris. Pas moins de douze espèces fréquentent le Grand Site de France Les Deux-Caps, riche d'abris comme les bunkers, les bâtiments agricoles ou les galeries d'exploitation de craie.



Extension du périmètre Grand Site de France : Le Mont de Couplé  
Photo Eric Desauvois

## UN PARC PEUT EN CACHER UN AUTRE !

PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est un partenaire historique de la démarche d'obtention du label Grand Site de France Les Deux-Caps. « C'est le Parc naturel régional qui a porté en 1989 la première opération Grand Site, connue sous le nom de Cap 93. Aujourd'hui, le nouveau projet s'appuie sur une extension incluant la réserve naturelle régionale du Mont de Couplé dont les terrains communaux d'Audembert sont confiés en gestion au Parc naturel régional » explique Sophie WAROT-LEMAIRE, Présidente du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et Conseillère départementale du canton de Saint-Omer.

« Toutes les communes concernées par ce nouveau projet font partie du Parc naturel régional où en sont des communes associées. C'est important de travailler ensemble sur des objectifs partagés, comme ceux de préserver la biodiversité, d'être attentif à notre cadre de vie et aux paysages qui nous entourent, de développer une économie locale, agricole ou touristique raisonnée et acceptable pour les habitants de ce territoire unique. »

Sur le terrain, les équipes du Parc naturel régional accompagnent les collectivités, intercommunalités et communes en matière d'aménagement durable du territoire et dans de nombreux projets autour de la biodiversité, du paysage et de l'agriculture durable notamment.

« Les élus du comité syndical du Parc ont été, le 13 octobre dernier, les premiers à voter et délibérer en faveur de ce nouveau dossier de candidature au renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps. Nous animons une dizaine d'actions dans le programme opérationnel qui nous mènera jusqu'en 2032. La candidature à l'attribution par l'Unesco du label Geopark en fait partie, tout comme la proposition que nous partageons avec le Département du Pas-de-Calais et la Région Hauts-de-France, d'entrer dans une approche très concrète de l'adaptation nécessaire aux conséquences des changements climatiques. Comme le dit le proverbe africain « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

En savoir plus : [www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr) [www.parc-marin-epmo.fr](http://www.parc-marin-epmo.fr)  
Ces deux sites ont une rubrique consacrée au Geopark Transmanche.  
L'exposition Geopark Transmanche est visible gratuitement jusqu'en décembre 2024 à la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen.

« candidat  
pour l'attribution  
par l'Unesco  
du label Geopark »



Géosite du Cap Gris-Nez - Photo Eric Desauvois



photo 1 : Dunes d'Equihen - photo 2 : Les Grands Gravelots de la Baie de la Slack



Frédéric FASQUEL

De son côté, le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, créé en décembre 2012, a rejoint en 2018 la dynamique de la démarche Grand Site de France Les Deux-Caps. Le périmètre du Parc marin s'étend aujourd'hui de la commune du Tréport jusqu'à celle d'Ambleteuse.

« **Dominique GODEFROY**, Président du Parc naturel marin et élu de Boulogne-sur-Mer, aime à rappeler l'importance des enjeux paysagers de cette façade maritime de 118 km de linéaire côtier, de 120 km<sup>2</sup> d'espace estuarien, des sept fleuves côtiers, dont la Liane, le Wimereux et La Slack et de ces deux Grands Sites de France, celui de la Baie de Somme et celui des Deux-Caps Blanc-Nez et Gris-Nez qui la composent » explicite **Frédéric FASQUEL**, directeur du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale dont le siège est situé à Saint-Etienne-au-Mont, au sud de Boulogne-sur-Mer et au cœur des dunes d'Ecault.

« Nous sommes présents sur le territoire du Grand Site de France Les Deux-Caps de façon très concrète. Dans l'estuaire de la Slack où le Parc marin est gestionnaire du domaine public maritime, nous menons chaque année des opérations de fauche d'une zone de prés salés. Cette action permet de limiter l'extension du « chiendent maritime », mais aussi de sauvegarder l'espèce végétale *Carex divisa*, protégée au niveau régional. La fauche est accompagnée d'opérations d'élimination du « rosier japonais », une autre espèce invasive, et de nettoyage. Des déchets sont en effet découverts dans la végétation : canettes, papiers, gravats, pylônes électriques... Par ailleurs, nous coordonnons le suivi des espèces végétales protégées ou cette opération emblématique de suivi, d'inventaire et de mise en tranquillité pour la nidification du Grand Gravelot. »

Le Parc naturel marin mène également des opérations de sensibilisation et de contrôle sur les bonnes pratiques de pêche à pied et de pêche de loisir en mer, comme pour la cueillette de moules, la bonne taille qui permet de préserver la ressource, le respect des périodes de pêche et de cueillette, les quantités prélevées. « Nous avons développé cette année une approche sur les bons gestes à adopter pour ne pas déranger les phoques (phoques gris et phoques veaux marins).

Nous animons les Aires Marines Educatives présentes à Wimereux à l'école Pasteur, au collège Pilâtre de Rozier à Wimille et dans les sept autres établissements de Boulogne-sur-Mer... sans oublier les formations, les journées de découverte et rencontre avec les habitants et visiteurs, les expositions comme celle actuellement présentée à Nausicaà sur les estuaires, sur les enjeux de santé, de sécurité et d'avenir que représentent les milieux marins. »

Enfin, l'observatoire photographique regroupant 60 points de vue de la mer vers la terre mobilisant les deux Grands Sites de France de la Baie de Somme et des Deux-Caps, illustre cette volonté des différents partenaires de la démarche Grand Site de France Les Deux-Caps à concrétiser cette citation d'Henry Ford : « **se réunir est un début, rester ensemble est un progrès; travailler ensemble est la réussite** ».



Pêche de loisir : Audresselles - Photos Eric Desauvois

En savoir plus :

L'observatoire photographique « vue de la mer » est consultable sur le site [www.parc-marin-epmo.fr](http://www.parc-marin-epmo.fr)

L'exposition « Estuaires, vue du ciel, vie du sable » est visible à Nausicaà à Boulogne-sur-Mer jusqu'au 1er septembre 2024.



STRATÉGIE D'ACCUEIL

## CONSERVATOIRE DU LITTORAL

### Concrétiser la révision du Schéma d'Accueil Stratégique au sein du périmètre élargi du Grand Site de France Les Deux-Caps

Sous cette appellation « **bureaucratique** » se décline le volet opérationnel des aménagements réalisés dans les communes du Grand Site de France Les Deux-Caps. Il s'agira aussi de « **ménager** » la fréquentation et les usages sur les espaces naturels. Les objectifs et la méthode ont été arrêtés à l'unanimité des élus et représentants des collectivités et organismes associés à ce travail, et largement partagé avec les habitants et les associations du territoire. Il s'agit désormais à l'échelle de chacun des cinq schémas d'accueil locaux, Blanc-Nez, Baie de Wissant et Mont de Couple, Gris-Nez, Dunes de la Slack et Pointe de la Crèche, de l'organiser, de le financer et de le mettre en œuvre.

Le premier témoignage concernant ce volet nous vient du directeur de la délégation Manche - Mer du Nord du Conservatoire du Littoral, **Arnault GRAVES** :

*« L'aire d'intervention de notre délégation débute au sud dans la vallée de la Bresle, sur la zone limitrophe des départements de la Somme et de la Seine-Maritime. Elle s'étend au nord jusqu'à la frontière belge à Bray-Dunes. Nous intervenons également sur des zones humides dans le marais Audomarois et la vallée de la Somme. »*

Le levier principal du Conservatoire du Littoral réside depuis sa création en 1975 dans sa stratégie foncière et sa capacité à acquérir des parcelles menacées par l'urbanisation ou dégradées, ou présentant des intérêts écologiques et paysagers remarquables, pour en faire des sites respectueux des équilibres naturels et accueillant des activités et le public.

*« La maîtrise foncière constitue le cœur du métier du Conservatoire du Littoral. Sur le périmètre Manche - Mer du Nord, 8 500 hectares ont été acquis sur un total actuel de périmètre d'intervention d'environ 20 000 hectares. Une actualisation de la stratégie d'intervention établie pour la période 2015-2050 est en cours. »*



Plage du Littoral - Photo Eric Desauvois



Amault GRAVES - Photo Eric Desauvois

*Sur le Grand Site de France Les Deux-Caps, elle concerne principalement la cohérence avec le périmètre du classement de la Pointe de la Crèche, et l'extension vers les monts arrières littoraux. Les conséquences de l'adaptation au changement climatique, dont la prise de conscience s'est accrue doivent également être plus fortement prises en compte. »*

L'acquisition au sud de Wimereux des terrains Molleux a permis d'établir un projet d'ensemble en lien avec l'exploitant agricole reprenant la ferme d'Honvault, puis, notamment grâce au programme France Relance, le rétablissement du sentier du littoral et une nouvelle approche sécurisée de l'accueil du public sur la pointe du site. Sur le Grand Site de France Les Deux-Caps, comme sur la plupart de ses terrains dans le Pas-de-Calais, la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral est confiée à Eden 62.

*« En dehors des terrains naturels, l'activité sur les terrains du Conservatoire du Littoral est essentiellement agricole, avec un conventionnement de cinq à neuf ans d'occupation pour une exploitation en pâturage ou en polyculture avec un cahier de préconisations environnementales, de la gestion hydraulique douce, des plantations de haies en bord de champs, la réduction des intrants... En matière de chasse, avec la Fédération départementale, et en coopération avec EDEN 62, sont organisées des battues de régularisation des espèces occasionnant des dégâts, comme le sanglier. »*

Les terrains du Conservatoire du Littoral sont aussi sollicités pour la pratique d'activités sportives et de loisirs, mais aussi pour des tournages de films. Mais c'est avant tout l'accueil du public, de tous les publics, qui fait partie des missions du Conservatoire, qui favorise l'accès à la nature au plus grand nombre.

*« C'est un des enjeux importants des prochaines décennies. Les sites naturels restent bien sûr fragiles et les aménagements artificiels au cœur du site sont une source de dégradation préjudiciable qu'il convient d'éviter et réduire. En particulier, le report du stationnement au cœur des communes et / ou en continuité avec le milieu urbain sera recherché en lien avec les acteurs locaux ; cette logique peut aussi contribuer à augmenter les retombées économiques pour le territoire. »*

**«Les terrains sont aussi sollicités pour la pratique d'activités sportives et de loisirs»**



## CAP SUR LE BLANC-NEZ !



Marc BOUTROY - Photo Eric Desauvois

Elu depuis 1977, **Marc BOUTROY**, Maire d'Escalles est un observateur aguerri du chemin accompli sur le Grand Site de France Les Deux-Caps.

« *Tout a commencé ici au Blanc-Nez en 1980 avec la venue du Ministre de l'environnement et du cadre de vie, Michel d'ORNANO, à l'invitation de Dominique DUPILET. C'est ainsi qu'a vu le jour la première opération Grand Site et que l'on a pu regrouper dans un seul projet les Deux-Caps, Blanc-Nez et Gris-Nez. Nous avons rapidement pris conscience des enjeux touristiques et environnementaux et de la plus-value pour les habitants du territoire.* »

Après la Déclaration d'Utilité Publique, « *une période difficile avec les habitants et les propriétaires privés* », les travaux commencent avec le recul du stationnement sur la partie sommitale du Blanc-Nez, l'aire d'accueil de Haute Escalles se concrétise et débute en 2018, la transformation du centre du village et l'accès au Cran d'Escalles.

« *Les travaux ont duré trois ans, mais le résultat est très satisfaisant. Je n'aurai jamais réussi cet aménagement sans le soutien du Département du Pas-de-Calais, porteur du label Grand Site de France Les Deux-Caps. Du côté de l'aire d'accueil du Cran d'Escalles, la liaison entre la partie de stationnement permanent et la partie extensive s'est très vite dégradée. Il faudra la reprendre pour que la zone extensive fonctionne mieux et soit plus confortable.* »

Concernant la partie sommitale du Blanc-Nez et l'avenir du Thomé de Gamond, Marc BOUTROY continue d'être force de proposition. « *Le pire serait de ne rien faire. Mais il faut aussi savoir ce que l'on peut et ce que l'on veut y faire. Je reste sceptique de penser que la suppression du stationnement à la Dover Patrol se fasse sans compensation sur le Mont d'Hubert. Il y a beaucoup de questions en suspens, la traversée sécurisée de la RD 940 au sommet, le passage de la Vélomaritime au Mont d'Hubert, une possibilité d'extension de l'aire d'accueil de Haute Escalles, une approche de navette et de transport en commun pouvant s'organiser entre Sangatte Blériot-Plage, Peuplingues et Escalles, une information en temps réel des stationnements disponibles... bref, le travail n'est pas fini sur le Blanc-Nez !* »



Véloritime direction Escalles - Photo Eric Desauinois

## CAP SUR LA MOBILITÉ...



Francis BOUCLET - Photo Eric Desauinois

Pour nous parler mobilité, une thématique forte du projet de renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps, nous sommes allés à la rencontre de **Francis BOUCLET**, Président de la Communauté de communes de La terre des 2 caps et Maire de Saint-Inglevert.

*« En septembre dernier, la Communauté de communes a adopté à l'unanimité des représentants des communes, le Schéma directeur cyclable. Ce schéma cible tout d'abord la gare de Marquise-Rinxent comme l'épicentre des mobilités du territoire et point de départ d'une volonté de développer une desserte sécurisée des deux collèges et du lycée professionnel de Marquise ». Vient ensuite l'objectif de relier Marquise et sa gare, vers le littoral et dans un premier temps à Wissant.*

*« De Marquise, nous rejoindrons Leulinghen-Bernes, puis passerons sous l'autoroute en optimisant un réseau de chemins ruraux existants. La sécurité sera notre première préoccupation. Le dossier est en cours de constitution, tout comme la recherche de financement. Ce projet s'inscrit parfaitement dans la dynamique de la mobilité portée par le label Grand Site de France Les Deux-Caps. »*

La Communauté de communes de La terre des 2 caps dispose d'une offre très riche avec plus de **400 km de sentiers balisés dont dix labellisés site VTT** par la Fédération française de cyclisme, une station de lavage vélo et une aire de covoiturage incluant un point relais vélo où des bornes de recharge de batterie vélo sont disponibles.

*« L'extension vers les communes situées au pied du Mont de Couple va conforter la dynamique de la destination du Grand Site de France Les Deux-Caps. Pour ma commune de Saint-Inglevert, plusieurs projets pourront y contribuer. Cela nous offrira de nouvelles perspectives et c'est important de toujours regarder devant soi pour notre avenir et celui de nos habitants !*





«l'identité agricole  
fait partie de l'ADN  
du Grand Site de France»



Photo Eric Desanois

L'IDENTITÉ AGRICOLE DES DEUX-CAPS

## UN TERRITOIRE D'INNOVATION ET D'EXPÉRIMENTATION

Depuis 2011 et le dépôt du premier dossier de candidature à l'obtention du label Grand Site de France Les Deux-Caps, l'innovation et l'expérimentation animent les acteurs locaux pour concrétiser des actions où les habitants sont au cœur du projet.

### Une identité agricole confirmée

Avec plus des deux tiers de sa superficie occupée par l'agriculture, l'identité agricole fait partie de l'ADN du Grand Site de France Les Deux-Caps. Les actions proposées pour la période 2024 à 2032 seront soutenues par la Chambre d'agriculture, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, le Conservatoire du Littoral, Eden 62, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 62 et le Département du Pas-de-Calais, en faveur des exploitants agricoles regroupés au sein de l'association des paysans du Site des Caps. **Romain BOULET**, son président et **Benoît COUSIN**, son vice-président, respectivement installés à Tardinghen et Sangatte Blériot-Plage, nous partagent leurs attentes et leur volonté d'être au cœur du dispositif.

« C'est un métier passionnant mais difficile. Chaque année, nous nous remettons à l'ouvrage. L'année 2023 sera une année favorable pour le fourrage, par contre pour les céréales, l'assurance récolte va jouer son rôle et limiter les pertes » commente Benoît COUSIN.

« Pour les producteurs laitiers, le prix du lait a augmenté mais les charges ont flambé, en particulier sur les énergies » complète Romain BOULET, dont la ferme a été précurseur dès 2011 avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments d'élevage.

« La révolution énergétique que nous vivons a un véritable impact sur notre activité. Comme pour l'éthanol, la méthanisation est consommatrice de pulpes de betterave et de maïs... les prix augmentent en conséquence. Mais ces produits sont aussi ceux que nous utilisons pour nourrir nos bêtes... Aujourd'hui, certains préfèrent vendre au prix fort pour la méthanisation » continue Romain BOULET.

Ces évolutions se ressentent également dans les pratiques agricoles. « Les progrès en faveur d'une agriculture raisonnée à Haute Qualité Environnementale sont une réalité. La réduction drastique des intrants est aussi une réalité chez nous. Mais parfois certains produits sont interdits sans qu'il y ait de solution alternative » confie Benoît COUSIN, sensible à ces enjeux et qui s'est lancé il y a trois ans dans une activité complémentaire d'apiculture. « En élevage, la sélection génétique nous aide à avoir des troupeaux en meilleure santé, à améliorer le bien-être des animaux et fournir un produit de qualité aux consommateurs. Nous sommes souvent montrés du doigt alors que notre profession ne cesse de se mobiliser pour s'engager vers un modèle économique respectueux de l'environnement, de notre territoire et de notre cadre de vie » conclut Romain BOULET.

L'association des paysans du Site des Caps va désormais partager cette dynamique avec les exploitants des communes du périmètre élargi du Grand Site de France Les Deux-Caps qui le souhaitent. « Demain, nous serons sur un territoire rural où près d'une centaine d'exploitations agricoles sont présentes. C'est un vrai défi collectif qui nous attend pour imaginer l'avenir, pour vivre de notre travail et bâtir une agriculture dynamique et innovante. Certains outils, comme l'opération « 2 Caps en Fermes » seront poursuivis, mais il nous faut aussi nous mobiliser sur les conséquences à moyen et long terme du changement climatique. Nous disposons collectivement via nos stations météo des données concernant l'évolution des températures, du suivi de la pluviométrie. La mise en commun de ces données sera le premier chantier de 2024...

**L'agriculture est notre métier et notre avenir, nous la mettrons au service de la démarche Grand Site de France Les Deux-Caps ! »**



CHANTIERS D'INSERTION

# UNE DÉMARCHE SOLIDAIRE !



Nettoyage des plages - Photo Eric Desauvois

Le volet solidarité nourrit depuis 2011 la démarche du Grand Site de France Les Deux-Caps. Rivages Propres est l'une des trois associations d'insertion avec l'Association Environnement et Solidarité du Calaisis et l'Association pour l'Amélioration de l'Environnement dans le Pays de Marquise, à prendre part à cette dynamique.

« Rivages Propres a été créée en 1991. Nous nous adressons aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), aux jeunes de moins de 26 ans et proposons des contrats de travail de 24h00 par semaine, de six mois renouvelables sur une durée maximale de deux ans. L'objectif est de permettre de retrouver un rythme de travail, de la confiance en soi, des savoirs être, de la prise de compétence pour faire de cette expérience une passerelle vers l'emploi » explique David VASCONI, directeur de Rivages Propres depuis 2018 (au sein de l'association depuis 2009).

« En plus des 24h00 de travail par semaine, nous accompagnons les bénéficiaires dans un parcours socioprofessionnel où les problèmes connexes au retour à l'emploi, comme la mobilité, la santé, le logement, les démarches administratives, sont pris en compte. »

Rivages Propres accueillent cent à cent dix personnes chaque année avec une équipe de trente permanents qui assurent l'encadrement des équipes et le suivi social et professionnel.

« Nous avons aujourd'hui cinquante-cinq donneurs d'ordre, principalement des collectivités locales et des syndicats mixtes. L'incertitude sur les financements est un enjeu réel pour nous. Si les résultats sont positifs, 56 % en 2022 de sorties dynamiques de nos bénéficiaires traduites par l'obtention d'un emploi ou d'une formation en alternance, toute l'équipe reste mobilisée pour trouver la solution face à une réelle difficulté des publics très éloignés de l'emploi. »

Le développement de l'activité vélo, connue sous le nom de CYCLECO et qui fait écho à la maintenance et l'entretien de la flotte de vélos de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen, est quant à lui un facteur d'espoir et d'avenir pour Rivages Propres à l'image de cette convention signée avec les trois intercommunalités du Boulonnais, Desvres-Samer, La terre des 2 caps et l'agglomération de Boulogne-sur-Mer pour la reprise en déchetterie des vélos de tous types ciblant à terme une remise en état, des pièces détachées... et une revente sociale...

« Nous allons ouvrir une boutique éphémère pour Noël, c'est l'occasion d'acheter un vélo et de faire un double geste pour la solidarité et pour la planète ! »



Plantation de haies  
Photo Eric Desauvois

« L'objectif est de permettre de retrouver un rythme de travail »



### La journée type de Vincent SOKI, encadrant de l'équipe Rivages Propres mobilisée sur le Grand Site de France Les Deux-Caps

« Nous démarrons à 7h30 dans nos locaux à Boulogne-sur-Mer : chargement du matériel, passage au vestiaire et départ pour 8h00. Je commence par déposer à la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen les deux personnes en charge de la maintenance et l'entretien du parc de vélos, puis je me rends avec mon équipe sur le chantier programmé lors de notre réunion hebdomadaire d'organisation du planning, en lien avec le Département du Pas-de-Calais et Eden 62.

Pause repas le midi prise en commun d'une demi-heure pour une reprise à 12h30. Sur le Grand Site de France, le travail est varié et très valorisant. A 16h30 retour à Boulogne-sur-Mer avec un nettoyage du matériel, du camion... Je conclus cette journée vers 17h30 après un débriefing et un échange avec mes collègues du bureau en charge de suivi social et professionnel. »

#### ÉCONOMIE TOURISTIQUE

## LA ROGERAIE TIENT LE CAP...



«c'est la beauté de nos paysages, cette vue permanente sur la mer, le détroit du Pas de Calais, ce côté reposant d'une nature préservée, vallonnée...»

La prochaine période de renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps, qui nous mènera jusqu'en 2032, vise également à proposer une économie touristique équilibrée et raisonnée. **Mathilde RIVELON**, originaire de Peuplingues où son frère Rémi exploite la ferme Sainte-Anne, s'est installée avec son mari Vincent à Audinghen en 2010. « J'ai repris l'activité d'hébergement des deux chambres d'hôtes de l'ancienne propriétaire, Madame REMY, qui avait créé la Rogeraie en mémoire du prénom de son papa Roger. Aujourd'hui, je propose une offre d'hébergement constituée d'un gîte de deux personnes et de cinq chambres d'hôtes. Je travaille essentiellement via la plateforme Booking. C'est une clientèle qui me correspond bien. Mes visiteurs sont très majoritairement des belges mais cette année j'ai accueilli de nombreux touristes allemands. Malgré la barrière de la langue, l'échange est cordial et les commentaires laissés sur Booking ont fait boule de neige ! Je suis très fière de ma note (9,2 sur 10) et des mots attentionnés de mes hôtes ! »

La saison 2023 s'annonce très correcte à la Rogeraie. « Elle débute désormais dès le mois d'avril pour s'achever aux vacances de la Toussaint, au 11 novembre. Mais j'ai déjà un cahier de réservation bien rempli pour la période de Noël ! Côté motivation, c'est la beauté de nos paysages, cette vue permanente sur la mer, le détroit du Pas de Calais, ce côté reposant d'une nature préservée, vallonnée. Les gens viennent pour marcher, randonner, de plus en plus faire du vélo mais aussi rouler en voiture le long de la RD 940 pour s'arrêter dans chaque village, faire une digue... se ressourcer ! »

Côté critiques, elles se concentrent sur l'absence de poubelles, de WC même si la situation s'améliore, sur une demande de plus en plus importante en bornes de recharge pour les voitures électriques et sur la saturation du stationnement en période estivale.

« Elargir le Grand Site de France Les Deux-Caps est une bonne chose. Cela va permettre de proposer d'autres balades, d'autres randonnées, d'autres lieux de respiration à découvrir, comme au sommet du Mont de Couple. Je pense qu'il faut partir et voir ce qui existe ailleurs pour mieux se rendre compte de la chance d'habiter ici sur le Grand Site de France Les Deux-Caps. » Cette conversion professionnelle réussie à l'hébergement touristique est complétée depuis septembre par une formation en réflexologie plantaire.

« A la base, je le fais pour moi, pour mon épanouissement personnel. La réflexologie plantaire est une technique de massage des pieds. Elle a pour vocation d'agir sur l'ensemble du corps et d'accompagner l'organisme dans son autorégulation et son auto-guérison.

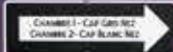
Plus j'en parle autour de moi, plus on m'encourage à le proposer à mes hôtes... c'est dans l'esprit d'une destination du bien-être... Je vais y réfléchir ! »



Mathilde RIVELON  
Photos Eric Desaubois

En savoir plus :

La Rogeraie Cap Gris-Nez - rue Principale 62179 AUDINGHEN - tél : 03 21 87 33 29 - [www.larogeraie.fr](http://www.larogeraie.fr)  la Rogeraie Chambres d'hôtes CAP GRIS NEZ





#### SURVEILLANCE

## UN GRAND SITE DE FRANCE FACE À SON DÉTROI



Au-delà de la dimension nationale du label et d'un partenariat historique avec l'autre Grand Site de France des Hauts-de-France, la Baie de Somme, la démarche intègre la particularité du détroit du Pas de Calais, carrefour mondial de l'économie maritime. L'initiative du Département du Pas-de-Calais de créer le Comité du détroit rassemblant les partenaires britanniques, belges et néerlandais, s'articule autour du développement économique, mais aussi la protection des espaces littoraux, les transports et la logistique, les échanges culturels, le tourisme ou l'évolution vers une transition à des énergies renouvelables.

La présence du Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) au Cap Gris-Nez représente un atout essentiel dans la surveillance et la sécurisation de la navigation, et dans la recherche et le sauvetage maritime du détroit du Pas de Calais.



«Ce drone renifleur de 200 kg  
à une autonomie de 6h00 de vol»



Le détroit du Pas de Calais - Photo Eric Desauvois

C'est en compagnie de **Martin BLANCHARD**, Administrateur des Affaires maritimes et Chef du service navigation au CROSS Gris-Nez depuis 2021, que nous avons fait la connaissance du déploiement d'un drone hors norme... le Schiebel S-100 !

« Nous avons été retenus comme site pilote en 2020 du déploiement de ce matériel financé et mis à disposition par l'Agence Européenne de Sécurité Maritime (AESM). L'objectif initial de ce drone cible le contrôle des pollutions maritimes et l'utilisation de carburant à faible teneur en soufre. »

Pour mener sa mission, **Martin BLANCHARD** a recruté deux étudiants, **Nelson LAURENT** originaire de Nouvelle-Calédonie qui valide ici un parcours en licence de sécurité des biens et des personnes, avec une spécialité en surveillance aéroportée du vivant et de l'environnement... et le projet professionnel de devenir télé pilote de drone; **Maia BEDEZ** complète cette équipe. Etudiante à Sciences Po Lille en relations internationales, elle traite le volet organisation et suivi du dispositif.

« Ce drone « renifleur » pèse environ 200 kg, avec une envergure de rotor de 3,20 mètres et une autonomie de 6h00 de vol. Le protocole de contrôle est simple, le drone effectue une mesure du taux de soufre dans le panache d'émission des fumées du navire. Cette mesure n'est pas suffisante pour confirmer une infraction.

Aussi, en cas de dépassement du seuil, un signal est transmis aux autorités en charge du contrôle par l'État du port de destination. Des prélèvements sont alors effectués venant infirmer ou pas l'infraction. Le navire pourra alors être sanctionné par l'État du port par une déficience ou, dans les cas les plus importants, une détention, ou bien par des poursuites pénales" poursuit Martin BLANCHARD.

« Les contrôles s'intensifient et le fait de se savoir surveillé incite fortement au respect de cette réglementation visant à protéger la biodiversité marine et la santé des populations vivant sur le littoral. »

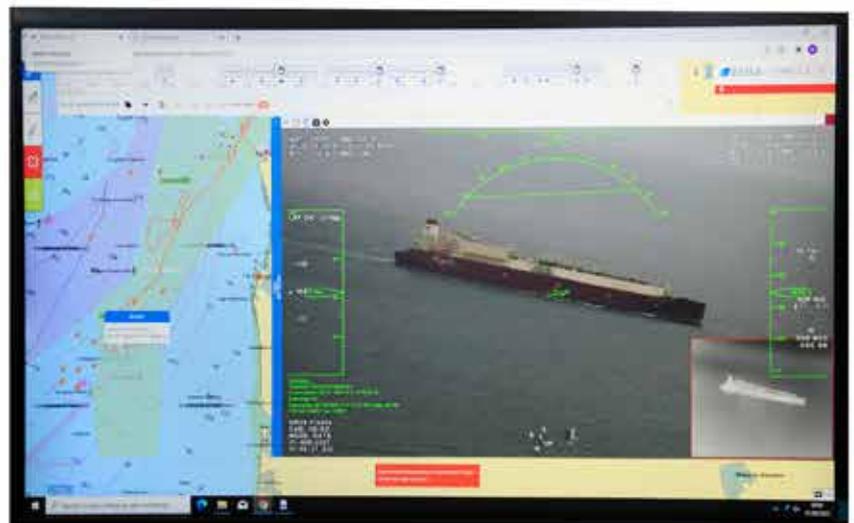
Tout comme leurs homologues britanniques qui utilisent le même type de drone, le CROSS Gris-Nez engage le Schiebel S-100 pour contribuer au sauvetage des personnes. « En 2022, notre drone, équipé d'une caméra classique et d'une autre à infrarouge avec une portée de 15 km, a été engagé dans plus de 90 événements pour des missions de sauvetage lors des traversées de la Manche par des migrants. Cela représente plus de 2 900 personnes secourues par des moyens français ou par des moyens britanniques. Le drone est très efficace pour aider à l'évaluation rapide de la situation d'une embarcation. »



**Localiser, surveiller, sauver et protéger...  
tel pourrait être la devise du CROSS Gris-Nez,  
vigie du Grand Site de France Les Deux-Caps...  
numéro d'urgence pour les secours en mer :  
faites le 196**



Poste de pilotage (à distance) du drone



Retour écran des caméras du drone

Vous êtes sur un Grand Site de France...

# Respectez-le !



Éditeur de Wimereux - Illustration Philippe Wotiez



## Les Deux-Caps

CAP BLANC-NEZ - CAP GRIS-NEZ  
GRAND SITE DE FRANCE

[www.lesdeuxcaps.fr](http://www.lesdeuxcaps.fr)

